

Cours N 01: Rappel sur la Charte de l'éthique et de la déontologie

1) Notions d'Éthique et de Déontologie :

1-1) Éthique (علم القيم والمبادئ والقواعد التي توجه سلوك الإنسان وتحدد الصحيح والخطأ)

C'est une partie de la philosophie qui envisage les fondements de la morale. Ou bien c'est l'ensemble des principes moraux qui sont à la base de la conduite de quelqu'un.

1-1-1) Principe moraux générales:

Voici quelques exemples de principes moraux communément admis dans de nombreuses cultures :

- **Honnêteté :**

Dire la vérité et ne pas mentir, même si cela peut être difficile.

- **Intégrité:**

Désigne l'honnêteté rigoureuse, la probité et la conformité absolue aux valeurs morales et professionnelles.

- **Respect:**

Traiter les autres avec considération et dignité, indépendamment de leurs différences.

- **Justice et l'équité :**

Répartir équitablement les ressources et traiter les individus de manière impartiale.

- **Responsabilité :**

Assumer les conséquences de ses actes.

L'éthique appliquée touche aux différents domaines de la vie :

- Éthique professionnelle
- Éthique organisationnelle
- Éthique environnementale
- Éthique sociale
- Éthique politique

1-2) Déontologie (قواعد رسمية مكتوبة لتنظيم وتنظيم عمل أفراد المهنة الواحدة وضبط سلوكهم المهني)

La déontologie peut être définie comme l'ensemble des règles juridiques, morales et éthiques qui gèrent la conduite à tenir pour les membres d'une profession ou pour les individus chargés d'une fonction.

2) La différence entre l'Éthique et la Déontologie:

- L'éthique, invite le professionnel à réfléchir sur les valeurs qui motivent son action et à choisir, sur cette base, la conduite la plus appropriée.
- Les règles déontologiques, au contraire, s'appliquent de manière identique à tous les membres du groupe, dans toutes les situations de la pratique.

3) Principes Fondamentaux de la Charte d'Ethique et de Déontologie Universitaires :

Liberté académique:

La liberté dont le personnel universitaire, les chercheurs et les étudiants doivent ou devraient disposer en matière de recherche scientifique, d'enseignement, d'études et d'expression, sans subir de pressions économiques, politiques ou autres.

L'exigence de vérité scientifique:

Désigne l'obligation méthodologique, éthique et rationnelle de fonder toute connaissance sur des preuves vérifiables, objectives et indépendantes des opinions individuelles.

Objectivité:

L'objectivité est la capacité à décrire la réalité ou une œuvre telle qu'elle est, en s'appuyant sur des faits vérifiables et mesurables, indépendamment des émotions ou des croyances personnelles.

Esprit critique:

L'esprit critique est une démarche consciente et volontaire qui consiste à examiner, questionner et évaluer les faits, les arguments et les sources afin d'éviter la crédulité et la manipulation.

La responsabilité et la compétence:

Les notions de responsabilité et de compétence sont complémentaires. Elles se développent grâce à une gestion démocratique et éthique de l'institution universitaire. Cette dernière garantit un bon équilibre entre le besoin d'une administration efficace et celui d'encourager la participation des membres de la communauté universitaire en associant l'ensemble des acteurs de l'université au processus de prise de décision.